

Comment en bénéficier ?

Le porteur de projet peut être

PUBLIC (une commune,
une communauté de communes,...)

ou

PRIVÉ

(une entreprise, une association, un particulier...).

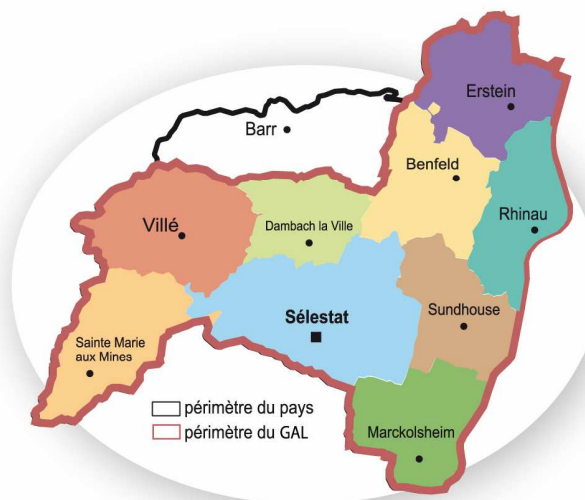
Conditions pour bénéficier d'une aide du FEADER
via le dispositif LEADER :

- le projet doit se dérouler sur le territoire du **GAL Alsace Centrale**.
- le projet doit correspondre aux orientations stratégiques et aux critères d'éligibilité des fiches mesures du programme.
- le projet doit mobiliser d'autres cofinancements publics (Etat, Région, Département, Communauté de Communes, Commune) puisque **le FEADER ne peut intervenir qu'à hauteur de 55 % du total des dépenses publiques**.

Vous avez une idée ?

vous êtes responsable d'une association,
maire, chef d'entreprise, particulier...

Périmètre du GAL Alsace Centrale



Prenez contact avec l'équipe d'animation LEADER pour vous aider à monter votre projet et constituer votre dossier de demande d'aide qui sera présenté au Comité de Programmation.

contact animation leader

GAL ALSACE CENTRALE
ADAC - PAYS DE L'ALSACE CENTRALE
2, rue du Général Gallieni
67600 SELESTAT
Tél. : 03 88 92 12 10
gal@pays-alsace-centrale.com



En savoir plus : www.pays-alsace-centrale.com
rubrique "nous connaître"



Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les
zones rurales.



ADAC



LEADER

Alsace
centrale

Faire de
l'Alsace Centrale
un laboratoire de
développement
durable



PAPIER CERTIFIÉ FSC - PFC - Conception: Chistelle Rumpus - Mars 2010 - Ne pas jeter sur la voie publique



avec



L'Europe s'engage en Alsace Centrale

LEADER,

**Liaison Entre
Actions de
Développement Rural**
est un programme
européen de
développement rural.

Le projet LEADER du Pays de l'Alsace Centrale a été retenu en novembre 2008 pour des actions à mettre en œuvre jusqu'en 2015.

L'Alsace Centrale (voir périmètre au dos) va ainsi bénéficier d'un million d'euros de FEADER (Fonds Européen Agricole de Développement Rural) qui finance ce programme.

Pour quels projets ?

" Faire de l'Alsace Centrale un laboratoire du développement durable", telle est la stratégie choisie par les acteurs du territoire.

Elle se décline en 4 thématiques qui sont :



L'**objectif** est de favoriser l'économie de proximité, de valoriser davantage l'entraide et la solidarité, de valoriser les potentialités touristiques du territoire dans un souci de développement durable et de favoriser de nouveaux comportements plus responsables chez les habitants.

Les projets doivent s'inscrire dans une des 5 fiches-mesures du programme :



Comment ça fonctionne ?

Le Pays de l'Alsace Centrale est le support du GAL (Groupe d'Action Locale) qui anime le programme LEADER.

